



La Lettre du S.A.G.E.

Schéma d'Aménagement et de Gestion
des Eaux de la Rance et du Frémur

— n°6 — mars 2006



EDITO

EAU : ATTEINDRE L'OBJECTIF !

De l'eau potable pour tous ne peut être anodin que pour celles et ceux qui ne sont confrontés ni à sa rareté ni à son prix.

Les échos du Forum Mondial de l'eau à Mexico - rapportés par notre presse quotidienne - sont là pour nous rappeler que 20 % de la population de la planète (près d'un milliard d'habitants) ne dispose pas d'eau potable dans des conditions convenables.

Les aléas climatiques que connaît l'Europe de l'Ouest, la France, la Bretagne, nous montrent que nous ne sommes pas à l'abri de difficultés quant à nos besoins en eau : la sécheresse nous menace.

Depuis 1999, nous avons ensemble, par la concertation, en dépassant nos intérêts personnels, catégoriels voire micro-territoriaux, géré nos conflits d'usage. Nous avons ainsi - la CLE - arrêté, en 111 préconisations, notre SAGE ⁽¹⁾.

Cet ensemble de dispositions vise à nous permettre d'atteindre les objectifs de la D.C.E.⁽²⁾, c'est-à-dire le **bon état écologique** de l'eau à potabiliser à l'horizon 2015. Il n'y a pas de temps à perdre.

La CLE propose de créer un syndicat mixte ouvert visant à se doter d'une structure disposant de l'autonomie juridique. Cette structure est essentielle pour assurer l'animation, le suivi, l'évolution voire les actions curatives nécessaires à l'atteinte de l'objectif 2015 par le respect des préconisations du SAGE.

René REGNAULT

Président de la Commission Locale de l'eau
Maire de St Samson-sur-Rance
Sénateur Honoraire

⁽¹⁾ SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

⁽²⁾ DCE : Directive Cadre européenne sur l'Eau

SOMMAIRE

Edito

Agenda

Où en est le SAGE ? page 2

Zoom sur : ... page 3

- le phosphore
- les économies d'eau

Qualité de l'eau page 4

Ce bulletin est réalisé grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil Général des Côtes d'Armor et du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Directeur de publication : M. René REGNAULT, Président de la CLE
Rédaction : Anne LEGEAY
Conception : S. Guichaoua
Tél : 02 96 85 02 49
Impression : Imprimerie de la Rance

AGENDA

Passé...

- 15 septembre : Réunion à Léhon sur l'intégration de l'inventaire des zones humides dans le P.L.U.
- 20 septembre : Inauguration de la nouvelle usine de production d'eau potable de Rophémel.
- 27 sept., 23 nov. : Réunions sur le 2^{ème} Contrat Restauration Entretien du bassin versant du Linon
- 28 septembre : Rendez-vous avec C. GREMILLET, chargée des politiques territoriales de l'eau à la Région.
- 24 octobre : bureau de CLE
- 3 novembre : Comité de pilotage du programme BEP sur la Haute Rance
- 9 novembre : Comité Technique Territorial de la commission géographique Vilaine et côtiers bretons à Rennes
- 1^{er} décembre : Commission Locale de l'Eau plénière
- 30 janvier : bureau de CLE
- 31 janvier / 1^{er} février : 7^{ème} carrefour des gestions locales de l'eau
- 27 février : bureau de CLE
- 10 mars : Comité Technique Territorial de la commission géographique Vilaine et côtiers bretons à Rennes
- 16 mars : Réunion du Tro Breizh des bassins versants mené par la Région Bretagne

...et à venir

- 27 mars : Commission Locale de l'Eau plénière

Guide pratique du SAGE

Le guide pratique complète le classeur avec les 111 préconisations. Il est conçu pour aider à l'**appropriation du SAGE** et faciliter la mise en œuvre des préconisations. Il comporte :

- **une grille de lecture des préconisations** pour mieux cibler : que faire, qui, où, quand ?
- **les fiches actions** : comment faire pour mettre en œuvre certaines préconisations ?
- **les fiches indicateurs** : comment les actions seront-elles évaluées ?

Ce guide est à destination de tous les acteurs ; il a été envoyé aux communes et aux différents maîtres d'ouvrage, aux membres de la CLE, aux financeurs et aux services de l'Etat.

Vous pouvez aussi l'obtenir auprès de la cellule d'animation ou le **télécharger sur le site Internet** où il sera actualisé au fur et à mesure des besoins.

SITE INTERNET DU SAGE :

<http://www.sagerancefremur.org>

Faites nous part de vos suggestions, informations pour les voir diffuser :

Mail : infos@sagerancefremur.org

Création d'un comité de suivi des inventaires de zones humides

Suite à une demande de la DIREN, un comité de suivi des inventaires communaux de zones humides va être créé sur le SAGE Rance – Frémur.

Son rôle sera de **veiller à la cohérence globale des inventaires** sur l'ensemble du territoire, de **cadrer la méthodologie** et de **gérer d'éventuelles difficultés** ou désaccords locaux. Le comité **doit impérativement être informé du lancement d'un inventaire**.

La composition du comité sera définie lors de la CLE du 27 mars 2006. Cependant, il devra comporter des **techniciens** mais aussi des représentants des **élus**, des **agriculteurs**, des **services de l'Etat** et des **associations de protection de la nature**.

Vous pouvez saisir le comité en contactant le Président de la CLE – *52 rue du 10^{ème} d'artillerie – 22100 DINAN* ou au *02-96-85-02-49*.

"Tournée des maîtres d'ouvrage"

La cellule d'animation va démarrer en 2006 un travail de terrain approfondi pour sensibiliser les acteurs autour des actions du SAGE et pour **inciter à la mise en œuvre effective des préconisations**.

Cette activité de sensibilisation/communication renforcée répond au rôle d'**accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre du SAGE**.

Création du Syndicat mixte

La CLE du 1^{er} décembre 2005 a validé la création d'un syndicat mixte semi-ouvert pour rendre efficace l'action du SAGE Rance-Frémur.

Portée actuellement par l'association du Conseil de développement du Pays de Dinan, la Commission Locale de l'Eau sera portée, une fois le syndicat mixte créé, par une **structure indépendante juridiquement et financièrement**. Parallèlement à la création du syndicat, une démarche de **labellisation en EPTB** (Etablissement Public Territorial de Bassin) est engagée.

Le syndicat mixte sera composé de :

- la **Région**,
- les **Départements 22 et 35**
- les **collectivités locales "territorialement concernées par le bassin versant"** (EPCI ou communes suivant les compétences).

Le territoire du syndicat mixte recoupera exactement le **périmètre du SAGE**.

Son objet sera la **prolongation du travail réalisé actuellement**. Le syndicat assurera, en lien permanent avec la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**, dont il assure les moyens d'animation :

- le suivi, l'évaluation, les révisions du SAGE
- la mise en œuvre du SAGE (animation, conduites des études, coordination et suivi des préconisations)
- la communication, la sensibilisation et l'information sur les enjeux et les actions du SAGE et sur les directives européennes
- lorsque cela s'avère nécessaire, par absence de maîtrise d'ouvrage locale, et sur délibérations concordantes du syndicat et des collectivités concernées, le portage financier et/ou technique des préconisations du SAGE.

La composition du comité syndical, le mode de représentation des différents collèges ainsi que les contributions financières seront discutés lors de la CLE du 27 mars 2006.

Ce travail sur les statuts du futur syndicat mixte est réalisé avec M. Le Floc'h de Côtes d'Armor Développement. Une fois les statuts approuvés, il sera suivi d'une consultation des futurs adhérents.

CONTACT :

M. René REGNAULT,
Président de la CLE, Sénateur
Honoraire, Maire de Saint
Samson-sur-Rance
ou
La Cellule d'animation

52 rue du 10^{ème} d'Artillerie
22100 DINAN

Tel : 02 96 85 02 49
Fax : 02 96 85 02 45

Mail : cle.rance@wanadoo.fr

ZOOM SUR : le PHOSPHORE

Le phosphore est un paramètre déclassant de la qualité de l'eau.

Il joue un rôle dans le développement d'algues microscopiques dans les rivières mais aussi et surtout dans les plans d'eau (Rophémel, Bois-Joli...) et dans l'estuaire de la Rance. Ce phénomène, appelé eutrophisation, entraîne des difficultés pour potabiliser l'eau dans les retenues prévues à cet effet. L'eutrophisation diminue aussi le taux d'oxygène dans le milieu pouvant provoquer la mort de poissons, de crustacés... Attention, les algues produites peuvent parfois être toxiques.

L'origine du phosphore se répartit entre différentes sources urbaines, industrielles et agricoles.

Pour diminuer les teneurs en phosphore dans l'eau, différentes mesures existent :

- aménagement de l'espace avec des dispositifs anti-érosion (haies, talus...)
- améliorer le traitement du phosphore dans les STEP et optimiser la collecte en assainissement collectif.

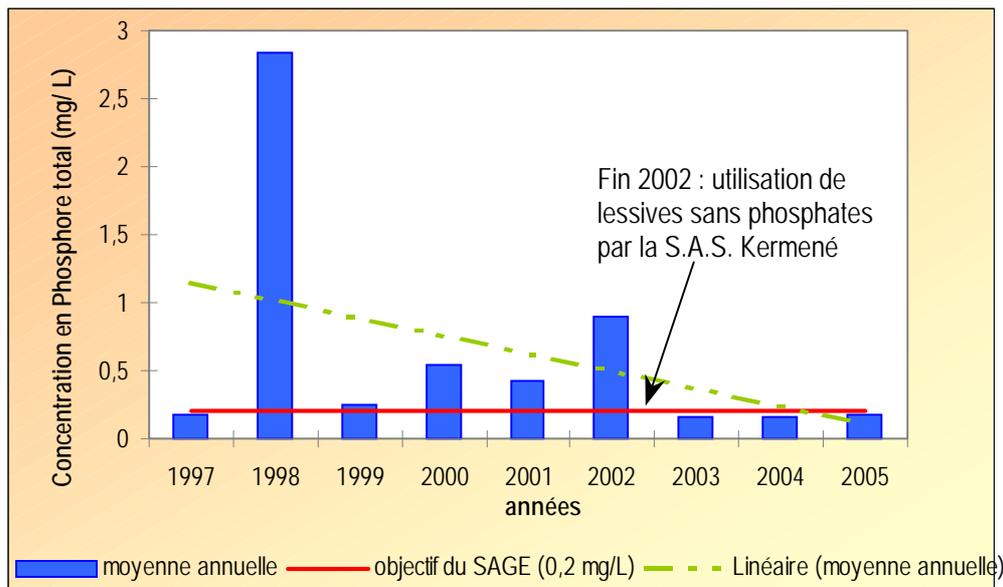
Un moyen simple pour lutter contre la pollution par le phosphore est aussi de changer de marque de lessive : exigez des lessives sans phosphates pour lave-linge et lave-vaisselle !

Un exemple intéressant est celui de la station d'épuration de la S.A.S. Kermené située sur les communes de Collinée et de Saint-Jacut du Mené. Cette station traite les effluents provenant d'un abattoir poly-espèces, d'un atelier de découpe et d'un atelier de transformation et de salaison de produits carnés.

Cette station industrielle a fait l'objet de plusieurs aménagements pour maîtriser ses rejets depuis 1998. Fin 2002, la station

de la S.A.S Kermené a changé ses produits de nettoyage pour utiliser des produits sans phosphates. Ce changement de pratique a eu un impact immédiat sur les teneurs en phosphore dans la Rance à l'aval de Collinée. Il a permis une réduction significative des concentrations et des pics en phosphore dans ce secteur où le débit de la Rance est faible.

Le graphique ci-dessous montre bien cette évolution.



Teneurs en phosphore dans la Rance à la station de mesure de Saint-Jacut du Mené

PRECONISATIONS DU SAGE CONCERNANT L'USAGE DES LESSIVES SANS PHOSPHATES

29- La CLE rappelle l'importance d'une *bonne communication sur l'utilisation des lessives sans phosphates et invite les associations à amplifier ce message*, en relation avec les distributeurs et les fabricants de produits, dès l'approbation du SAGE (cf. par exemple, la Maison de la Consommation et de l'Environnement à Rennes). La CLE se propose de participer à ces campagnes d'information.

30- La CLE incite *les services publics, administratifs et les collectivités* à titre d'exemplarité à s'engager dans les deux ans suivants l'approbation du SAGE à *réduire voire à arrêter leur utilisation de produits lessiviels phosphatés*.

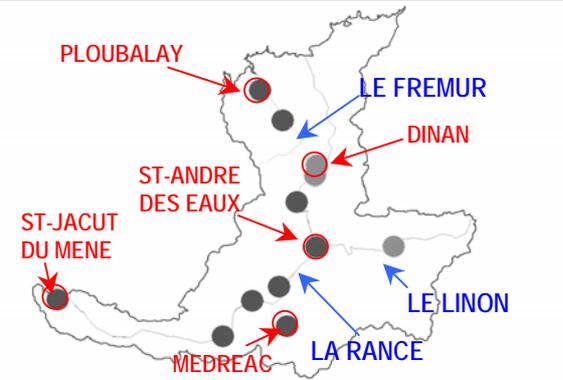
LES ECONOMIES D'EAU, C'EST FACILE !!!

A l'heure où l'on reparle de la sécheresse, n'attendons pas l'été et les restrictions d'eau. Les bons gestes pour économiser l'eau, c'est simple et c'est dès aujourd'hui. **Faire attention à l'eau, ce doit être un réflexe !!!**

Quelques tuyaux :

- Faites la chasse aux fuites : robinets, chasses d'eau.
- Fermez le robinet pendant le lavage des mains, le brossage des dents ou la vaisselle.
- Utilisez l'eau de nettoyage des légumes pour arroser les jardinières.
- Récupérez l'eau de pluie pour arroser le jardin ou laver la voiture.
- Installez du matériel économe en eau : mitigeur, douchette qui réduit le débit, lave-vaisselle ou lave-linge économe en eau...
- ...

La qualité de l'eau



Les cartes suivantes montrent l'évolution de la qualité de l'eau pour les paramètres *NITRATES*, *PHOSPHORE TOTAL* (paramètres faisant l'objet d'un objectif spécifique dans le SAGE) et pour le *CARBONE ORGANIQUE* (dont la fraction "carbone organique dissous" fait l'objet d'un objectif spécifique dans le SAGE).

Les données présentées sont les moyennes annuelles 2003, 2004, 2005 interprétées selon les classes de qualité du SEQ'Eau (Système d'Evaluation de la Qualité des Eaux).

Sources : AELB, CG 22 et CG 35

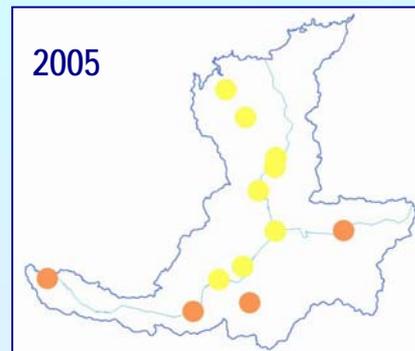
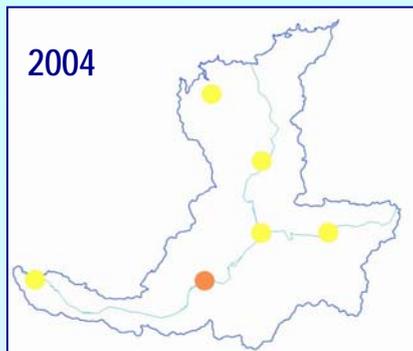
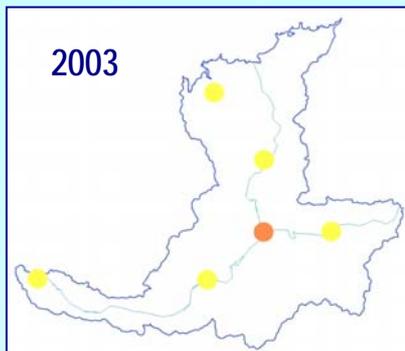
Nitrates

Objectif du SAGE → 25 mg/ L

Obj. SAGE

très bonne	bonne	passable	mauvaise	très mauvaise
2	10	25	50	> 50

Classes de qualité du SEQ-Eau pour les Nitrates en mg/L



Globalement, la situation en nitrates est stable avec la majorité des stations de mesures qui respectent l'objectif de concentration du SAGE pour au moins 50% des mesures en 2005. En 2005, on note une dégradation des concentrations en nitrates sur la Haute Rance.

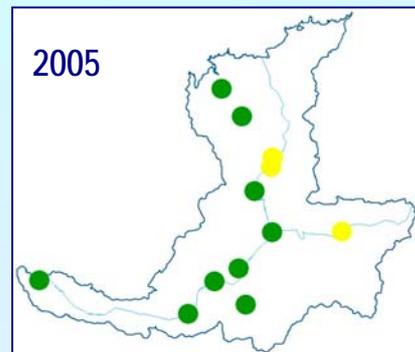
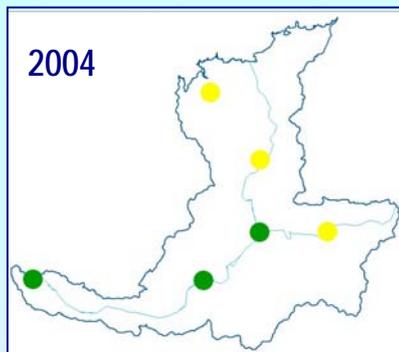
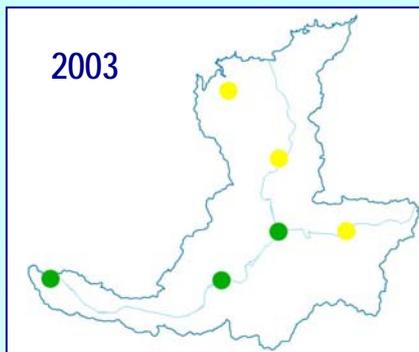
Phosphore total

Objectif du SAGE → 0.2 mg/ L

Obj. SAGE

très bonne	bonne	passable	mauvaise	très mauvaise
0.05	0.2	0.5	1	> 1

Classes de qualité du SEQ-Eau pour le Phosphore total en mg/L



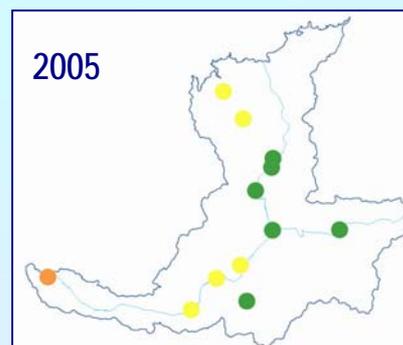
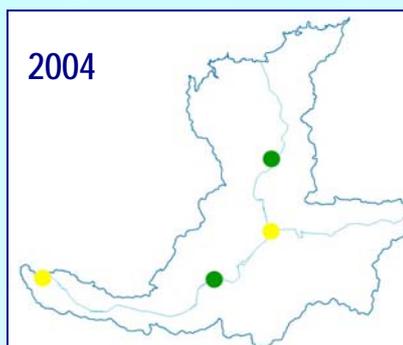
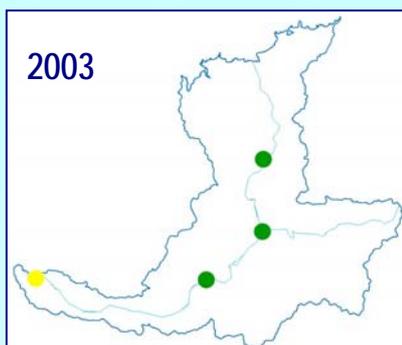
La situation s'est améliorée depuis 2003. En 2005, la situation est bonne sur la quasi-totalité du périmètre. Des concentrations supérieures à l'objectif du SAGE sont à noter sur les stations de mesures de Taden - Dinan et du Linon.

Carbone organique total

△ Objectif du SAGE pour le carbone organique dissous → 6 mg/ L

très bonne	bonne	passable	mauvaise	très mauvaise
5	7	10	15	> 15

Classes de qualité du SEQ-Eau pour le COT en mg/L



La mesure du carbone organique renseigne directement sur la charge en matière organique, présente sous forme particulaire (COP) et dissoute (COD) ; cette dernière forme étant majoritaire en rivière en conditions naturelles. Globalement la situation est passable sur l'ensemble du bassin. Les concentrations les plus élevées sont mesurées sur la Rance amont et sur le Frémur.